

Déclaration CSE extraordinaire ENEDIS de la DR IDF EST

Lundi 9 novembre 2020

La colère des agents monte aussi vite que la COVID-19

A la suite des annonces gouvernementales du 28 octobre 2020 qui imposent un nouveau confinement, les entreprises des IEG n'ont pas pris la décision de réduire l'activité au stricte nécessaire, comme lors du 1er confinement. Afin de diminuer l'exposition des salariés, ainsi que leurs proches, à des situations sanitaires potentiellement risquées.

Lors des assemblées du personnel organisées par la CGT, nombre de mécontentements et de revendications ont été exprimés :

- **Le départ du domicile des techniciens directement sur chantier sans changer leur horaire de prise de travail.**
- **Demande d'informer les salariés en amont sur le montant de la compensation du rallongement du temps entre le domicile et le lieu d'intervention avec la liberté du choix (compensé ou payé).**
- **Application de la résolution votée au dernier CSE DR IDF EST pour le rallongement de la pause méridienne sans augmentation du temps de travail journalier.**
- **Demande que les salariés en intervention mangent au chaud et non « *au cul du camion* » (ouverture des postes sources).**
- **Demande de réduction d'activités notamment pour les salariés sur le terrain au vue de l'augmentation des « cas présumés » et des « cas confirmés.**
- **Versement de la participation employeur au repas pour les salariés qui ont été confinés avec effet rétroactif au 17 mars 2020.**